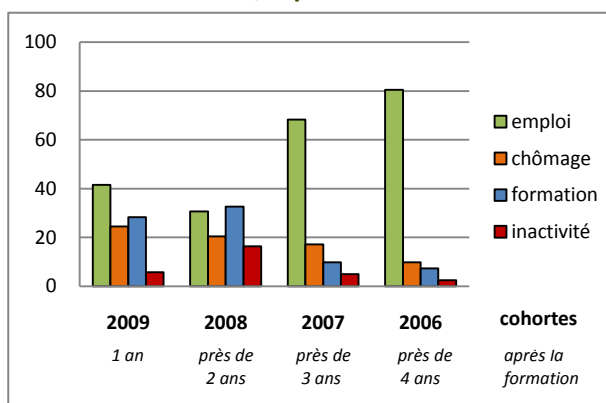


L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES APPRENTIS HANDICAPÉS AYANT ACHÉVÉ LEUR FORMATION AU CFAS AUVERGNE EN 2006, 2007, 2008 ET 2009

Vingt ans après sa création, alors que le Centre de formation d'apprentis spécialisé d'Auvergne a fait « peau neuve » par la création d'une nouvelle association gestionnaire, CAP3A, et que son activité est en plein essor, l'association a souhaité réaliser une étude approfondie sur l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap ayant suivi un cycle de formation en apprentissage en son sein.

Des enquêtes téléphoniques ont été menées entre mai et septembre 2010 auprès de 184 anciens apprentis ayant achevé leur formation au CFAS Auvergne entre 2006 et 2009.

**Situation professionnelle des enquêtés
en mai/septembre 2010**



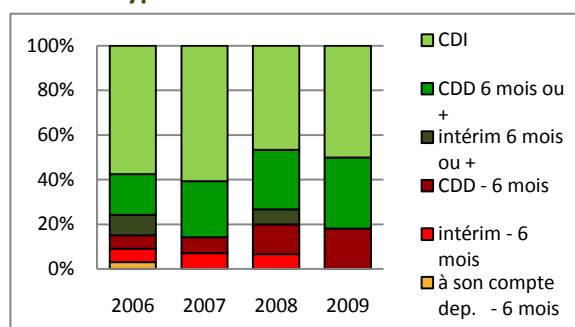
80,5% des apprentis sont en emploi près de quatre ans après la fin de leur contrat d'apprentissage

Un an après leur formation, 41,5% des enquêtés sont en emploi, ce taux s'élevant à 80,5% pour les apprentis sortis près de quatre années auparavant.

La part des contrats de travail *durables*, c'est-à-dire d'une durée égale ou supérieur à 6 mois, est considérable : elle oscille entre 80% pour la cohorte 2008 à 85% pour la cohorte 2006.

80% à 85% des enquêtés occupent un contrat de travail durable

Types de contrats de travail



Seuls 4% des enquêtés sont intégrés en milieu de travail protégé

Les résultats relatifs au taux d'intégration en milieu de travail protégé viennent largement conforter la mission du CFAS qui consiste à favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, *dans la mesure du possible en milieu ordinaire de travail.*

Près de 70% des enquêtés occupent un emploi en lien avec leur domaine de formation

Le taux d'adéquation emploi-formation témoigne du rôle de la formation dans l'accès à l'emploi.

Les apprentis ayant obtenu leur diplôme de CAP occupent davantage des emplois en correspondance avec la formation poursuivie que les apprentis sans diplôme. En revanche, il n'existe pas de corrélation entre l'obtention du diplôme et un plus fort taux d'accès à l'emploi.

Le taux de satisfaction à l'égard de l'emploi occupé atteint 100% au sein des cohortes 2008 et 2009. **L'apprentissage spécialisé s'avère donc une voie de formation qui conduit à des débouchés appréciés.**

93% des jeunes interrogés se considèrent très satisfaits ou plutôt satisfaits par l'emploi occupé

Le postulat sur lequel se base l'action du CFAS, en vertu duquel les individus en difficultés peuvent trouver un épanouissement personnel à travers leur insertion professionnelle, trouve ici tout son sens.

87,5% des enquêtés en recherche d'emploi présentent une faible mobilité géographique

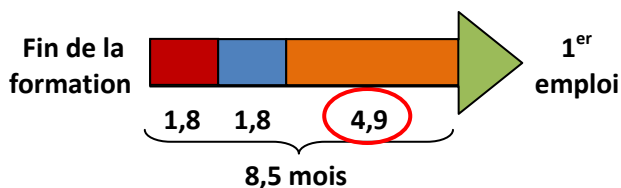
Mobilité géographique intentionnelle

Modalité	Fréq. (%)
Aucune mobilité	37,5
Communes aux alentours	50
Départements limitrophes	6,25*
Hors région Auvergne	6,25*

87,5% des enquêtés déclarent restreindre leur recherche d'emploi à la commune où ils résident ou aux communes aux alentours. Ces résultats nous révèlent une faible mobilité des enquêtés en recherche d'emploi, alors que dans une région comme l'Auvergne, la mobilité constitue encore plus qu'ailleurs un enjeu central dans l'insertion professionnelle des jeunes.

42% des apprentis ont décroché leur premier emploi en une durée égale ou inférieure à 2 mois

Un quart des enquêtés se sont insérés durablement sur le marché du travail dès leur sortie de formation



La totalité de la période d'insertion vers le premier emploi des enquêtés de la cohorte 2006 (8,5 mois) a été répartie *en moyenne* entre 4,9 mois de recherche d'emploi, 1,8 mois de formation et 1,8 mois d'inactivité.

Si l'on ne prend en compte que le temps passé en recherche d'emploi, la vitesse moyenne d'insertion pour le premier emploi des enquêtés sortis en 2006 est donc de 4,9 mois.

36% des enquêtés sortis en 2009 ont été embauchés par leur entreprise de formation depuis la fin de leur apprentissage

Sur l'ensemble des enquêtés, 28% ont été embauchés par leur entreprise de formation depuis la fin de leur apprentissage. Une des clés de voute des résultats considérables en termes d'insertion professionnelle des apprentis du CFAS est le rôle déterminant et grandissant de l'entreprise de formation (entreprise où ils ont réalisé leur contrat d'apprentissage) dans l'accès et le maintien en emploi post formation.

Cette reprise de formation traduit essentiellement la volonté d'acquérir des qualifications supplémentaires, des difficultés d'insertion sur le marché du travail ou des problèmes d'orientation dans les choix professionnels initiaux.

La moitié des enquêtés se sont tournés vers des formations complémentaires suite à leur apprentissage au CFAS

10% des enquêtés sortis en 2006 ont passé 20% ou moins de leur temps actif en emploi

L'étude nous révèle également les individus restés « à la marge », ceux ayant connu de longues périodes de chômage ou d'inactivité. Cette réalité nous rappelle la fragilité du public accueilli au sein du centre de formation spécialisé.

Malgré la conjoncture économique peu propice à l'accès à l'emploi depuis ces trois dernières années, le CFAS présente des résultats considérables en terme d'insertion professionnelle, démontrant par la même sa capacité d'adaptation au contexte extérieur ainsi que la pertinence de son approche pédagogique.